

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 12

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : Magali BOULLIER, MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, SCHIMITZ Jean-Marc, HETSCH Jean-Marc, RIVIERE Mickaël, Patrick LARRAY, Sylvie DENIS, Mickaël GOUJON, FESSY Véronique.

Absente ayant donné bon pour pouvoir : LACOUR Danielle à Jean-Marc HETSCH

Absents : SEIGNERET Ludivine, AUPERT Mickaël, GASDON Maxime

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : Hubert MONDIERE.

Date d'envoi de la convocation : 02 Juin 2023.

**DEMANDE DE SUBVENTION A LA FEDERATION FRANCAISE DE
FOOTBALL POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC DU TERRAIN DE
FOOTBALL.**

Le Maire rappelle que, par délibération en date du 25 avril 2023, le Conseil Municipal a confié au SIEL la maîtrise d'ouvrage des travaux de renouvellement d'éclairage public au stade de football : le montant prévisionnel des travaux s'élève à 96 426,48 € et la participation de la commune serait de 43 391,92 €.

Le Maire propose de solliciter l'aide financière maximale de la Fédération Française de Football sur la base de la participation de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de solliciter l'aide financière maximale de la Fédération Française de Football sur la base de la participation de la commune.

Fait à Pradines, le 09 juin 2023.

Le secrétaire de séance,
Hubert MONDIERE.

Le Maire,
Charles BRUN